



N°3
mars 2021

PROJET AGRICOLE : TOP DÉPART !

→ L'audace et la persévérance pour la réussite d'un projet innovant

Éviter la bétonisation des terres agricoles, soutenir les agriculteurs qui n'ont pas de terre, encourager la vente directe de produits locaux de qualité, tels étaient les enjeux de ce projet qui après avoir mûri 10 ans voit enfin le jour.

Saint-Dionisy INFOS, dans ses deux premiers numéros, s'en était déjà fait l'écho, en abordant en particulier la question du financement et des différents partenaires.

Avec ce numéro, nous rentrons dans le concret : nos paysans s'installent sur les terres, et la boutique « en direct du producteur au consommateur » ouvre ses portes **le 22 mars**.

Longue vie à ce projet, qu'il prospère et se développe.



Horaires d'ouverture de la mairie

- **Lundi**, de 9 h à 11 h 30
- **Mardi**, de 15 h à 18 h
- **Mercredi**, de 9 h à 11 h 30
- **Jeudi**, de 15 h à 18 h
- **Vendredi**, de 9 h à 11 h 30
- **Samedi**, de 9 h à 11 h

- **Tél** : 04.66.81.41.96

- **Fax** : 04.66.81.82.70

Courriel : contact@saint-dionisy.fr

Internet : www.saint-dionisy.fr

La mairie de Saint-Dionisy a sa page Facebook. Vous y retrouverez l'actualité de la commune, les différents événements de l'année et des informations utiles.

L'objectif de cette page, être au plus proche des Saint-Dionisyennes et Saint-Dionisyens. Alors, rejoignez-nous !

Facebook : Mairie de Saint-Dionisy

État civil : du 25 novembre 2020 au 26 février

Tous nos vœux de bonheur

TRAUP Elisé et DOMINGUEZ Jacqueline,
le 20 février 2021



Infos pratiques

Urgences : SAMU 15, Pompiers 18, Police 17

Médiathèque :

rue de la Forge. 04 66 01 73 98

Courriel : biblio-saintdionisy@orange.fr

Ouverte tous les jours du lundi au samedi de 10h à 12h.

L'après-midi : 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 17h à 20h

Scolarité

- École Marie Castang : 04.66.81.40.58

- Collège (Calvisson) : 04.66.01.32.61

- Crèche : 04.66.81.44.49

Transports : LIO : 04.66.76.36.60.

TCN/Tango 0.820.22.30.30

Infirmiers

- BOUBET Christophe : 04.66.63.46.12

- LE MOUELLE Laure : 04.66.63.49.53

- FAURE Delphine : 06.26.47.55.48

Salle polyvalente, Accueil périscolaire

- Tarifs disponibles sur le site :

www.saint-dionisy.fr. Rubrique :

Vivre à St Dionisy/infos pratiques

Collecte des encombrants

Pré-inscription : service de collecte 48 h avant au
04.66.02.54.54.

SOMMAIRE

p 3) Le Mot du maire
Du côté de l'Agglo

p 4) Poussons la porte de la médiathèque

p 5) Écologie et embellissement du village
Le carré des enfants

p 6 et 7) Le Projet Agricole :
Trois entités : qui fait quoi ? Bienvenue aux
nouveaux paysans, SCIC, ESS : qu'és aco ?
La Halte paysanne, Les agriculteurs et leurs
spécialités, Rencontre avec Carole Nonat

p 8) Le coin des associations

p 9) Brèves

p 10) Un espace de jeux pour toute la famille
À la découverte de nos artisans et commerçants

p 11) Noël en fête
Espace des élus «Saint-Dionisy au Cœur»

p 12) La saison culturelle 2021

AGENDA

Toujours sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

• **Samedi 17 avril à 20 h 30 :**

Le monde enchanté, spectacle tout public, au foyer

• **Vendredi 28 mai :** Fête des voisins, improvisation par quartier

• **Samedi 29 mai à 19h :**

Les grands-mères sont des anges, spectacle pour enfants au foyer

• **4-5-6 juin :** Aubades des jeunes organisées par l'association des
jeunes de Saint-Dionisy

• **Samedi 12 et dimanche 13 juin :**

Fête des jeunes organisée par l'AJSD

• **Dimanche 13 juin à 17 h :**

Cirque aérien spectacle tout public, parking du foyer

• **Lundi 21 juin :** Fête de la musique sur la place du village

• **Dimanche 3 juillet à 21 h 30 :**

Cinéma en plein air au stade ou sur le parking du foyer

Directeur de la publication :

- Jean-Christophe Grégoire.

Rédacteurs(trices) :

- Jean-Christophe Grégoire,

- Carole Cambet Petit Jean,

- Gilles Montillet,

- Françoise Zajdner,

- Hélène Bouchot.

Crédit photos :

Tiffany Dahl. François Carrel

Impression :

- Public Imprim, Nîmes



Maquette :

- graph-aire.eu 04 66 81 53 74

Le mot du maire



À l'heure où j'écris ces lignes, le budget n'est pas encore voté. J'aurais souhaité, dans le cadre de la démocratie locale, vous rencontrer pour débattre des grandes orientations et entendre vos remarques et souhaits. La crise sanitaire ne l'a pas permis, nous avons donc travaillé en étant le plus fidèle possible à nos engagements de campagne. Secteur par secteur, nous avons fait état

des besoins, et fixé des priorités en tenant compte des possibilités de financement extérieures à la commune.

Le comité consultatif Finance et budget s'est réuni pour examiner les résultats 2020 et les projets pour 2021. Il reste au Conseil municipal à discuter et à valider les propositions.

Dévoilons-en tout de même les grandes lignes :

Tout d'abord, la fiscalité communale ne connaîtra pas d'augmentation.

En ce qui concerne le budget fonctionnement, une nouveauté : certains secteurs seront dotés d'un budget spécifique, comme la communication, la culture ou le périscolaire.

En ce qui concerne le budget investissement, des travaux de réalisation ou de réfection sont au programme. Citons notamment le City stade et l'aire de jeux pour enfants (les travaux débiteront prochainement), La maison pour tous, et des travaux de voirie (Chemin des Moulins et Chemin d'Azord).



Saint-Dionisy
INFOS

Dans les prochains jours, un numéro spécial budget du Saint-Dionisy infos vous sera distribué, afin que vous soyez informé de cet aspect important de la vie de notre village.

Je resterai bien entendu, avec toute mon équipe, ouvert à vos remarques et suggestions pour l'avenir.

Bien à vous

Jean-Christophe Grégoire



Du côté de l'Agglo

→ Augmentation et nouvelle taxe

Sur le plan d'intercommunalité, l'Agglomération de Nîmes prévoit en premier lieu un relèvement du montant de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui avait connu précédemment une étonnante érosion. Le montant de sa collecte ne suffisait plus à équilibrer le budget annexe et ce au risque d'engendrer une dégradation des prestations servies à l'utilisateur.

Une nouvelle taxe dont le montant est en arbitrage va être instituée. Il s'agit de la taxe afférente à la Gestion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations (GEMAPI).

En application depuis plusieurs années dans d'autres communautés de communes, ce prélèvement va permettre de financer des ouvrages pour prévenir les risques d'inondation.

Cela devenait nécessaire pour Nîmes et son territoire en raison des événements pluvieux-orageux qui se sont multipliés ces dernières années, provoquant d'importants dégâts.

Jean-Christophe Grégoire

→ Transport en Vaunage

Le 3 février dernier, Monsieur Jean-Marc CAMPELLO Vice-Président de l'Agglo de Nîmes en charge des transports, est venu en Mairie de Saint-Dionisy pour s'entretenir avec Jean-Christophe Grégoire des projets à venir et recueillir les suggestions de notre

municipalité. Ont été évoqués :

La requalification du CD 40 dans sa traversée de Caveirac :

La première tranche des travaux est déjà très prometteuse. Avec la deuxième tranche qui va concerner prochainement la traversée du feu tricolore, le trafic des transports en commun devrait gagner en fluidité et par conséquent en temps de parcours.

Le trajet du bus 51.

Jean-Christophe Grégoire a émis le souhait que le Bus 51 puisse avoir un arrêt à Saint-Dionisy (sur l'accotement du CD 40 côté parking de Casino) et ce afin d'offrir une offre de transport plus importante.

Ce nouvel arrêt pourrait être utile pour les navettes qui relieraient la Vaunage au T2 de Nîmes, le parking-relais se situant à Langlade. À suivre...

→ La Mission locale communiqué

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

Vous n'êtes pas en formation, en emploi, scolarisé(e) ?

La garantie jeunes est peut-être pour vous !

La démarche d'accompagnement de la garantie jeunes est

fondée sur le principe de « l'emploi d'abord » et d'une pluralité des mises en situation professionnelle pour créer des liens directs entre les jeunes et les employeurs.

Renseignements au 04 66 05 57 00

Poussons la porte de la médiathèque...

→ Rencontre avec Josée Fauquet



Adjointe
au Maire
chargée
de la
Culture

SD-Infos : Quel état des lieux faites-vous aujourd'hui de la Médiathèque ? Je pense que cet équipement est sous-utilisé, sans doute par méconnaissance des possibilités qu'il offre. Outre un fonds de livres régulièrement renouvelé des prix littéraires et autres parutions, il offre bien d'autres avantages.

Notre médiathèque fait partie du réseau départemental de la Direction du Livre et de la Lecture. À ce titre, nous pouvons emprunter des livres, des CD et DVD. Cela enrichit considérablement notre offre.

Par ailleurs, des périodiques et revues documentaires peuvent être consultés sur place, y compris des quotidiens livrés chaque matin. Enfin, nous disposons de deux ordinateurs à la disposition du public en utilisation libre.

SD-Infos : Vous avez donc sans doute une multitude de projets ?

Nous réfléchissons à aménager la salle du fond pour en faire un lieu convivial de lecture, en particulier pour les enfants. Mais elle est également un lieu d'expositions temporaires, nous devons donc penser à la polyvalence. Le jardin pourrait également être plus utilisé aux beaux jours, grâce à quelques mobiliers extérieurs.

Nous souhaitons développer les animations thématiques, concours d'écriture, dédicaces d'auteurs, et poursuivre les expositions.

Afin d'aider les lecteurs dans leur choix, nous sommes en train de constituer un classeur contenant des fiches rédigées par des lecteurs de la médiathèque mais également des critiques littéraires. C'est en quelque sorte un prolongement du comité de lecture qui se réunit tous les 15 jours.

Nous souhaitons que la médiathèque soit aussi un lieu de rencontre autour du plaisir de lire, d'échanger et d'apprendre tout au long de la vie.

→ Le coup de cœur

BETTY, De Tiffany Mc Daniel

Betty Carpenter, sixième de huit enfants, est née dans une baignoire dans l'Arkansas d'une mère blanche et d'un père Cherokee. La seule des enfants qui aura les gènes de son père, peau brune et cheveux noirs. Quelques années plus tard, la famille déménage dans l'Ohio, berceau de sa mère. Avec ses frères et sœurs elle va grandir, bercée par la magie des histoires de son père, une initiation à la nature et au pouvoir des plantes. Confrontée dès son plus jeune âge au racisme, elle va devoir aussi affronter les noirs secrets de famille.

Betty va transformer cette noirceur en histoires, qu'elle écrira et enfouira dans la terre.

Elle va prendre de la distance et sa voie se dessine. Elle sera écrivain. On ne ressort pas indemne de ce roman qui est d'autant plus émouvant qu'il plonge dans les racines personnelles de l'auteur et dans celles de sa mère à qui il est dédié. Betty nous dit l'innocence perdue, la pauvreté, le racisme et la violence faite aux enfants et aux femmes.

Bonne lecture à toutes et tous. Josy DRIOT



→ Une Équipe de bénévoles à la rencontre des lecteurs



De gauche à droite au premier rang : Josée, Fanfan, Dominique, Maryse
Deuxième rang : Martine, Clara. Absentes sur la photo : Cathy et Carmen

C'est grâce à l'investissement des huit bénévoles que la médiathèque peut fonctionner.

Il y a tant de tâches à réaliser que chacune peut trouver sa place en fonction de ses envies et compétences, y développer sa créativité. La mutualisation des idées est la règle, chaque idée peut se discuter.

Le choix des livres pour enrichir le fonds déjà existant repose sur une lecture attentive des critiques qui paraissent dans la presse et l'écoute des émissions littéraires. L'avis des lecteurs de la médiathèque est également pris en compte.

Les livres sont couverts, enregistrés, classés. Les nouveautés sont mises en valeur, dans la vitrine ou sur l'étagère de l'entrée.

Reste à accueillir les lecteurs, à les conseiller dans leur choix s'ils le souhaitent. Mais on ne vient pas seulement à la médiathèque pour choisir un livre ou lire le journal. C'est un lieu

de convivialité et d'échanges.

N'oublions pas la visite des écoliers tous les quinze jours. C'est le moment d'une agréable agitation où les enfants prennent plaisir à manipuler les livres afin de faire leur choix.

Françoise Zajdner

→ Les périodiques et magazines proposés

- **Quotidiens**
Midi libre, Le Monde
- **Hebdomadaires**
La Gazette de Nîmes, L'Obs
Cévennes magazine
- **Mensuels**
Sciences et Avenir
Village
Le Magazine du Monde

→ Compostage communal

Tout d'abord, je tiens à féliciter les personnes du village qui apportent régulièrement des déchets au site de compostage.

Le site fonctionne très bien et le compostage se fait à merveille. Il y a deux distributions par an de compost : en mai et septembre, pour qui en veut. Le succès est tel que ce site est à saturation. Alors nous avons décidé d'en installer un second au niveau du stade.

Le choix de cet endroit se justifie pour les raisons suivantes :

– il est bien situé, géographiquement parlant, par rapport au premier qui est à proximité du supermarché Casino.

– il y a suffisamment de place pour garer son véhicule.

– les nouveaux bacs doivent être placés à même la terre. Les micro-organismes du sol sont indispensables au bon fonctionnement du compostage.

– le matériel nous est fourni gratuitement par la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole. C'est un atout non négligeable.

L'inauguration de ce second site se fera au printemps, la date sera communiquée. Ce jour-là, les responsables du Pôle Prévention Déchets feront une formation rapide sur le fonctionnement du compostage et distribueront gratuitement des seaux à déchets. Encore merci pour vos bonnes actions et à très bientôt.

→ Les oiseaux de vos jardins au printemps



mésange bleue

Le nid n'est pas la maison des oiseaux, c'est une maternité : les oiseaux y pondent, couvent et nourrissent les oisillons jusqu'à leur envol. Ils fabriquent leur nid avec des brindilles, mousses, paille, laine etc... Ils sont utilisés du mois de mars au mois de juillet.

Alors pendant cette période, il ne faut plus tailler les arbres, les arbustes, les haies etc...

Le mieux est de ne pas toucher les végétaux.

Les parents se fatiguent beaucoup pour construire, couvrir et nourrir. A nous de les aider à passer ces quatre à cinq mois le mieux possible en les nourrissant. Il faut donner aux oiseaux des graines dans des mangeoires hors de portée des prédateurs du genre chat. Une fois l'hiver passé il faut encore nourrir nos petits amis.

Leurs allées et venues sont toujours très divertissantes pour les petits et les grands.



→ Plantations

Au mois de février, les agents techniques ont procédé à la plantation de 300 plantes vivaces, route de Nîmes et place du village. Ces plantes ont été choisies pour leur robustesse et leur besoin limité en eau, et offertes par le Département du Gard, après constitution d'un dossier.

Certaines fleuriront au printemps, d'autres à l'automne prochain. De quoi embellir notre village !

Bernard QUENTIN

Le carré des enfants

→ Comité consultatif enfance et petite enfance

Le comité consultatif, relatif aux questions de l'enfance et de la petite enfance, s'est réuni pour la première fois, par visio-conférence, le 26 janvier 2021.

Des riches échanges qui ont été menés ressortent les propositions suivantes :

• La création d'un comité d'usagers visant à contrôler sur la durée la qualité des repas dispensés par le prestataire de restauration avec lequel la commune aura établi une convention. Il sera constitué d'élue(s) et de Saint-Dionisyen(ne)s, dont des parents d'élèves.

• La mise en place d'études surveillées dont les modalités répondront aux besoins exprimés lors du sondage effectué auprès des familles dont les enfants sont scolarisés à l'école Marie-Castang.

Bien entendu, ces propositions seront soumises à l'approbation du conseil municipal et leur mise en pratique dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.

Hélène Bouchot

→ Centres de loisir de Caveirac et Bernis

Une convention entre notre commune et l'Association des Francas du Gard a été établie afin de permettre aux familles qui ont besoin de confier leurs enfants à des centres de loisirs, sur les temps extra-scolaires, de se rapprocher des centres de Caveirac et/ou de Bernis. Ainsi, le forfait journalier à la charge des familles est le même que celui des familles domiciliées dans ces communes, puisque le surcoût de 7 €, attribué aux familles extérieures, est financé par la commune. Pour en savoir plus :

<https://francas30.org/centre/centre-de-loisirs-de-caveirac/>

<https://francas30.org/centre/centre-de-loisirs-de-bernis/>

contact.saintdionisy@orange.fr

Pour rappels :

– en raison du contexte sanitaire, le centre de loisirs de Langlade ne peut accueillir actuellement les enfants de Saint-Dionisy

– une convention a déjà été établie avec l'AFR de Calvisson. Le forfait journalier à la charge des familles de Saint-Dionisy est celui des familles hors territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sommières même si la commune participe à hauteur de 28 € par jour et par enfant.

<https://www.calvisson.com/association-familles-rurales-de-calvisson/>

Hélène Bouchot

Dossier réalisé par Jean-Christophe Grégoire et Françoise Zajdner

→ Trois entités : qui fait quoi ?

La Mairie

C'est Bernard Quentin, Adjoint au Maire qui est chargé du suivi du projet.

La mairie est propriétaire des hangars et du magasin et à ce titre, encaisse les loyers.



1

La SCIC

Société Coopérative d'Intérêt collectif

Président : Michel GABACH

La SCIC est propriétaire de 7,5 hectares de terres agricoles. Elle gère les haies périphériques et la voirie pour le partage des terres.

Elle recrute des agriculteurs à qui elle prête les terres. En contrepartie, ces derniers s'engagent à cultiver en bio, louer un hangar à la mairie pour ranger le matériel (la location des 4 hangars représente un loyer mensuel de 533 €), et participer au fonctionnement de la boutique.



2

L'association Vaunage Terres Durables

Président : Rémi Allier (photo ci-contre)

Association loi 1901 composée d'agriculteurs, d'un représentant de la mairie et de particuliers.

Mais le comité de gestion ne comprend que les agriculteurs. Ce sont eux qui gèrent la boutique et qui la font fonctionner.

L'association loue le magasin à la mairie, pour un loyer mensuel de 750 €



3

→ Bienvenue aux nouveaux agriculteurs



Le 23 février, en mairie, Carole Nonat et Hugues Cassan ont signé leur bail de prêt à usage des terres agricoles avec la SCIC «Le Bioo-Rhony» et de location d'atelier relais agricole avec la Mairie, en présence de Jean-Christophe Grégoire et de Michel Gabach.

→ SCIC, ESS : qu'est-ce que c'est ?

Le BIOC RHONY est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).

À ce titre elle relève de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Mutuelles, associations, coopératives (SCOP/Sociétés Coopératives et Participatives & SCIC), fondations, fonds de dotation et entreprises solidaires d'utilité sociale en sont les composantes. On peut retrouver ce type de structures dans tous les secteurs d'activités, notamment ici en agriculture.

En effet, les **Ateliers agricoles** et le point de vente directe **La Halte Paysanne** géré par les producteurs eux-mêmes s'intègrent pleinement dans ce mouvement que l'on peut appeler «entreprendre autrement».

Ce modèle économique original permet notamment d'associer innovation sociale et développement durable local au sein d'un projet de territoire ancré à Saint-Dionisy et s'inscrivant plus largement dans la Vaunage ou le bassin Nîmois. Ici en l'occurrence sont réunis acteurs publics (commune de Saint-Dionisy, Communauté d'agglomération de Nîmes-Métropole) et acteurs privés (agriculteurs paysans bio au sein de l'association de producteurs **Vaunage Terres durables**, association de consommateurs **Abeille & Biodiversité** et particuliers)... répartis en quatre collèges.

Le projet bénéficie aussi de financements issus de l'entreprise Source Perrier Nestlé Waters, du Conseil départemental du Gard, de la Région Occitanie, de l'État et de l'Union européenne.

Gilles Montillet

Conseiller municipal délégué

Développement Économique ESS



→ La Halte Paysanne

Le projet de la commune de Saint-Dionisy se concrétise enfin après plusieurs années de gestation. La Halte Paysanne prend forme et accueillera bientôt les habitants de Saint-Dionisy mais aussi des villages environnants. L'association Vaunage Terres Durables de plus d'une vingtaine de producteurs gardois majoritairement en agriculture biologique, s'organise afin de proposer leurs produits variés et de qualité dans une boutique chaleureuse et accueillante qui ouvrira le 22 mars. On pourra y déguster les miels, les vins, les légumes, les fruits, les fromages, de la viande et charcuterie, des légumes secs, des plantes aromatiques et médicinales, du pain, et y découvrir des produits d'artisanat du département... Tout est exclusivement vendu par les producteurs eux-mêmes qui à tour de rôle assureront les permanences de vente ! Un concept audacieux et très attendu qui se veut le plus respectueux possible de l'environnement, bon pour les papilles et la santé ! Un vent d'espoir dans la plaine de la Vaunage...

Aujourd'hui, la crise sanitaire de la Covid et le changement climatique mettent en lumière l'extrême importance de l'autonomie alimentaire à l'échelle locale, notamment via les circuits courts afin de consolider l'économie locale...

De même, le soutien par les consommateurs des producteurs, artisans et commerces qui littéralement nourrissent notre quotidien apparaît plus que jamais comme une évidence alors que les conditions économiques deviennent de plus en plus difficiles. Il est urgent de rapprocher les consommateurs et ceux qui les nourrissent afin de garantir une alimentation saine et locale aux premiers et un revenu décent aux seconds tout en limitant considérablement l'impact carbone de chacun d'entre nous.

– Retrouvez la Halte Paysanne sur internet : <https://halte-paysanne.fr/>

– Sur Facebook : <https://www.facebook.com/lahaltedionisy/>

– Sur la page You tube : <https://www.youtube.com/channel/UCEDXDYM4oHR6olbuk2q95-w>

Ouverture de la boutique le 22 mars

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 15h à 19h. Le samedi de 9h à 19h.
Fermeture à 18h pendant le couvre-feu.

Carole Nonat

→ Les agriculteurs et leurs spécialités

- Rémi, Loïc et Carole sont maraîchers bio,
- Vincent élève des poules pondeuses,
- Elisabeth, Gilbert et Fanny sont vigneronnes,
- Hugues et Benoît sont paysans boulangers,
- Alexandre produit du fromage de chèvre, de la viande de porc et de la bière,
- Thomas produit de la volaille et du cochon
- Julie et Audrey de l'agneau
- Valérie, des escargots
- Elisabeth élève du cochon
- Bruno est apiculteur,
- Camille produit et transforme ses châtaignes,
- Valérie et Emmanuel produisent des plantes médicinales,
- Camille, du safran,
- Christine des confitures, de nectars de fruits et de la céramique
- Cécile des sacs en tissus, des tours de cou.
- Hermense réalise des compositions florales à base de plantes de garrigue.



Hugues Cassan est paysan boulanger. Le blé est semé, puis passé dans la meule de pierre pour être transformé en farine. Mais attention, pas de stock, ici on fabrique la farine pour deux jours ! Enfin, les pains sont cuits dans un four à bois.

On trouvera à la boutique des pains de 1 kg et 500 g, à la farine de petit épeautre, aux graines de lin et aux trois blés.

→ Rencontre avec Carole Nonat

Carole Nonat s'installe en permaculture, petit élevage, plantes aromatiques et médicinales.

Munie aujourd'hui d'une solide formation en agroécologie et en gestion d'exploitation agricole, elle va pouvoir réaliser son projet.



Projet qu'elle a confié aux enfants de l'école Marie Castang :

– Le jeudi 4 février, Carole est venue dans la classe. Elle nous a expliqué ce qu'elle va mettre sur le terrain. Pour aller sur son terrain, un bulldozer est venu mettre des cailloux. Jeudi 11 février, on est allé sur le terrain. On y est allé à pied et on a traversé la départementale. Quand nous y étions, le maître nous a donné des cartes pour nous repérer. En arrivant, on a vu le tilleul.

Le terrain de Carole fait 1,5 hectare. La surface des légumes est de 500 m².

Carole aura sur son terrain des poules pondeuses. Le poulailler sera équipé avec des skis et elle pourra le bouger pour que les poules puissent manger de l'herbe fraîche. Les poules auront un parcours automatique et des distributeurs de nourriture.

Le compost :

Le compost pèsera 40 tonnes, il va servir à donner de l'engrais aux plantes. Carole aura une serre pour réchauffer les plantes en hiver. Il y aura des mélanges de légumes : l'oignon et la carotte, le basilic et la tomate... Il y aura des fixateurs d'azote : les pois gourmands, l'arbre de Judée. Les poules mangent beaucoup de bêtes donc quand Carole a des attaques de bêtes, elle peut les ramasser pour les donner aux poules.

Elle prend ¾ heures par jour avec les poules car l'eau est automatique et leur alimentation est à peu près automatique. Les clôtures se déplacent et Carole peut les bouger pour faire leurs trois parcours.

Les élèves de CE2-CM1-CM2

Le coin des associations

→ Crèche : des départs

Depuis la création de la crèche SiDoRéMi en 1998, Geneviève (dite Gene) s'est occupée des enfants de 3 mois à 3 ans. Au nom de l'association, je souhaite à Mme Spireti une retraite bien méritée et beaucoup de bonheur et de sérénité auprès de ses proches.

Madame Garcia Karine, présente également depuis la création de la crèche, a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite.

Chloé Martinez, Présidente de l'association

→ Club «La Roque de Viou»

Cher(e)s ami(e)s

De confinement en déconfinement le temps passe et nous prive de nos rencontres. Il faut penser que le jour de nos retrouvailles est proche. Soyons prudents et pensons que les activités prévues nous attendent.

Je vous souhaite à tous une bonne santé qui nous permettra de nous retrouver bientôt. Amitiés à tous

Le président, Roger TOUREL

→ FÊTE des JEUNES



Samedi 12 et dimanche 13 juin 2021

● SAMEDI

– 11 h : Abrivado

– Midi : Apéro-barbecue avec le village

L'association des jeunes de Saint-Dionisy mettra à disposition plusieurs barbecues et chacun amènera ses grillades pour partager un moment convivial pendant l'apéritif de midi

– 18 h : Bandido

– Soirée : Bal

● DIMANCHE

– 11 h : Concours d'abrivados

– 12 h : Apéro mousse à thème «Saint-Patrick»

Nous prévoyons également d'aller à la rencontre de nos chers villageois le week-end du 4, 5 et 6 juin 2021, lors de nos aubades.

→ Bipèdes de la Vaunage : une année tronquée



Malgré la crise du covid 19, notre association qui a son activité entièrement en extérieur, s'en sort mieux que beaucoup d'autres. Les adhérents nous ont renouvelé leur confiance mais pour continuer, il a fallu s'adapter aux nombreuses modifications de la réglementation décidées par l'État.

Aujourd'hui grâce à l'implication de nos bénévoles, nous avons pu multiplier les entraînements en petits groupes sur les différents sites des villages de la Vaunage afin de respecter les gestes barrière et la distanciation.

Parmi ceux-là, il y a le stade de Saint-Dionisy que la municipalité met à la disposi-

tion de notre association une fois par semaine et nous l'en remercions. Reste la garrigue et son immense terrain de jeu que nous ne manquons pas de parcourir durant nos sorties.

Nous avons dû annuler les 2 épreuves que nous organisons et ce depuis plusieurs années : la Saint-Roch l'été dernier et les Foulées du Château en janvier.

Mais aussi, plus de repas, de sorties collectives. Il faut, jour après jour, innover pour que nos adhérents conservent la motivation de pratiquer l'activité qu'ils ont choisie. Nous nous y employons et espérons en des jours meilleurs.

→ Courts de tennis : une nouvelle vie



Depuis le 1^{er} octobre 2020 et par convention, les courts de tennis du village sont mis à disposition du Tennis Club de Langlade / Saint-Dionisy. L'accès aux 5 terrains (3 en Green-set à Langlade, 2 en gazon synthétique à Saint-Dionisy, tous éclairés) est strictement conditionné par l'adhésion au club.

Cette adhésion offre aussi la possibilité de prendre des cours collectifs ou particuliers avec Eli Tourreau, professeure diplômée habitant le village, de défendre les couleurs

du club dans les compétitions officielles (lorsqu'elles pourront reprendre...) et plus largement de participer à la vie du club (tournoi Open en septembre, sortie à l'Open Sud de France, tournoi interne de printemps, fête de Noël et de fin d'année sportive...).

• Renseignements :

– David HAUTECOEUR, président du club au 06 61 46 10 15

– Eli TOURREAU, professeure du club au 06 12 82 22 80.

→ Correspondants Midi Libre : passage de relais



Après avoir sillonné les rues du village, présent à toutes les réunions et événements festifs, son appareil photo en bandoulière, serrant les mains tant il connaît de monde, un petit mot pour chacun, Gérard Ibanez, cet infatigable correspondant de Midi Libre va maintenant profiter de son temps libre, en compagnie de son épouse. Car il en eu des activités depuis son départ à la retraite. Entre 2001 et 2007 il est Maire adjoint chargé de l'urbanisme. Puis il achète un champ pour cultiver des oliviers, en même temps qu'il aide des personnes à la recherche d'un emploi grâce à la fondation de la deuxième chance. Et en 2010, il tombe dans le journalisme, et devient correspondant de Midi Libre. Habitant de Saint-Dionisy depuis 1988, il trouve que l'on ne parle pas assez de son village dans ce journal, et va donc mettre tout en œuvre pour réparer cette erreur, pendant 10 ans.

Il remercie Michel Gabach pour son aide, et a une pensée émue pour notre regretté André Ceyeros qui ne manquait pas de l'appeler dès qu'il y avait quelque chose à voir. Il a aujourd'hui la satisfaction d'avoir apporté une contribution au village, de s'être enrichi au fil de ses rencontres. Une jeune femme va prendre sa place, et il formule le souhait que l'équipe municipale l'aide à accomplir sa mission. «Paroles entendues»..

Tiffany DAHL est maman de deux garçons qui fréquentent l'école du village qu'elle connaît bien puisqu'elle y vit depuis l'âge de 10 ans. Photographe de profession, elle souhaite enrichir sa pratique professionnelle. Bien qu'elle se définisse comme « un peu timide », elle aime la rencontre avec les gens. Elle n'a pas perdu son temps depuis sa prise de fonction : les lecteurs de Midi libre ont pu lire déjà plusieurs articles sur le village. Souhaitons à Tiffany plein de succès et qu'elle soit assurée de notre soutien.

Françoise Zajdner

→ Vaccination COVID pour les plus de 75 ans

Pour prendre rendez-vous : www.santé.fr ou 0 800 009 110

Pour vous rendre sur le lieu de la vaccination, une navette gratuite est mise en place par le réseau Tango (Nîmes métropole). Dès que vous avez votre rendez-vous, téléphonez au 0 970 818 638. Attention, ce n'est pas un transport médicalisé, il faut être autonome.

Les membres du conseil consultatif « Social et Solidarité » du village restent attentifs aux difficultés que vous pouvez rencontrer. Nous n'avons pas d'accès prioritaire pour la prise de rendez-vous, mais nous pouvons vous aider à effectuer vos démarches.

→ Départ



Benjamin Renaud, responsable des services techniques s'en est retourné dans sa Normandie natale. Au cours de la réception de départ, Monsieur le Maire l'a remercié pour le travail accompli durant les trois années passées dans le village.

C'est Jean-Christophe Chevet qui prend la relève. Il fait partie de l'équipe technique depuis 10 ans, et connaît bien le village. Un nouveau collègue est donc attendu dans les prochains jours.

→ Nouvelles du Pimms



Depuis le mois de décembre, le camion mobile du PIMMS (Point Information Médiation Multiservices) est présent tous les lundis matin, de 9 h à 11 h 30, sur la place du village.

Aziz Maaroufi et Laurie Mazellier, médiateurs, sont là pour vous aider à résoudre bon nombre de problèmes de la vie quotidienne. Pour cette phase de mise en route, ils ont surtout reçu des retraités, pour des demandes variées : dossiers de retraite et de réversion, problèmes de paiement sécurité sociale et mutuelle, gestion d'Énergie... Leur statut d'écrivain public leur a permis également de rédiger des courriers pour des résiliations de contrat par exemple.

Alors n'hésitez pas, le PIMMS est un véritable service de proximité qui correspond aux besoins des habitants des petits villages.

Un espace de jeux pour toute la famille



Emplacement de l'aire de jeux

Autour du foyer socio-culturel et des tennis, un espace ludique pour les enfants, les jeunes et les familles

Pour faire suite à notre programme de campagne, nous allons prochainement réaliser un aménagement à destination des enfants et sportifs jouxtant les courts de tennis. Celui-ci comprendra une aire de jeux pour les plus jeunes avec des équipements ludiques ainsi que des bancs et une table pour un éventuel goûter. De plus, à proximité, un terrain multisport ou city stade (hand, basket, foot) sera construit pour les moins jeunes. Une rénovation du parking de la salle polyvalente sera entreprise.

L'ensemble du projet induit un coût de 174 600 € pour la commune avec un apport de subventions de l'ordre de 98 000 € de la part de Nîmes métropole, du département, et de la région. Cet aménagement devrait être prêt pour le début de l'été. Ce nouvel équipement attendu par nos concitoyens saura trouver des adeptes nombreux et fidèles.

François Charrière Conseiller municipal délégué aux travaux.



Emplacement du city stade

À la découverte de nos artisans et commerçants

Entretiens réalisés par
Carole Cambet Petit Jean
et Gilles Montillet

Saint-Dionisy compte plusieurs artisans coiffeurs visagistes qui exercent en salon de coiffure ou à domicile. De par leur savoir-faire et chacun avec leur personnalité, ils apportent un service de proximité pour tous.

Nous vous invitons à découvrir leurs activités.

→ L'HAIR DU TEMPS, coiffure à domicile



Sandrine Fiol bénéficie de 30 ans d'expérience dans la coiffure. Depuis 14 années, elle exerce son activité à domicile dans le secteur de la Vauvange et de Nîmes. Sa fidèle clientèle lui reconnaît son savoir-faire (coupes, techniques de mèches, balayages et ombré hair) et son savoir être (avenance, à l'écoute, de bon conseil).

Passionnée par son métier, Sandrine, créative et à l'affût des nouvelles tendances, s'attelle à proposer un service à l'identique des services proposés en salon, du shampoing au soin.

Sur rendez-vous : Lundi de 14 à 19 h; mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 19 h non-stop, mercredi et samedi matin de 9 h à 12 h. **06 60 89 91 38**

→ BELLEZA COIFFURE

Corinne Sanchez possède deux salons : à Nîmes et Saint-Dionisy. Dans notre village, Nicole, Christelle et Christelle vous accueillent avec un sourire communicatif dans un lumineux salon de coiffure visagiste mixte homme, femme et enfant. Ici, coupe, brushing, balayage, mèches, permanente, lissage brésilien et coloration n'ont pas de secret pour elles. La carte de fidélité Belleza Coiffure vous permet de bénéficier d'une coupe ou d'un brushing gratuit lors de la 8^e visite. Ouvert de 9 h à 19 h mardi, mercredi et vendredi; de 9 h à 18 h jeudi et samedi, sans interruption.

Centre commercial CASINO

04 66 81 42 07 Facebook : Belleza coiffure



→ ESPRIT COIFFURE

Installé depuis 4 ans à Saint Dionisy, Christophe Boiral coiffeur visagiste vous reçoit chaleureusement sur rendez-vous. Dans son espace convivial aménagé avec soin, il propose coupe femme, homme ou enfant, balayage, couleur, permanente ou lissage à la kératine. Au 6^e passage, la carte de fidélité Esprit Coiffure vous permet de bénéficier d'une réduction de 5 € pour les dames et de 3 € pour les hommes. Salon ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 17 h.

5 chemin d'AZORD 04 66 74 28 25

Facebook : Esprit coiffure coiffeur visagiste



Noël en fête

En raison de la situation sanitaire, il a fallu inventer cette année des festivités de Noël plus intimistes. Mais le village a revêtu ses habits de lumière, le père Noël a rendu visite aux enfants de la crèche et de l'école, les aînés ont pu déguster quelques mets délicats offerts dans un joli coffret.

→ Le Noël des enfants

Le 18 décembre a été une journée festive à l'école et à la crèche !

Depuis plusieurs semaines, les équipes enseignantes, périscolaires, de la crèche et municipales travaillaient de concert afin de permettre que la magie de Noël s'opère pour tous les enfants.

Ainsi, le 18 décembre au matin, tout était prêt pour que se déroule une journée particulière pour les enfants, riche en animations, à l'aune de Noël...

Les enfants ont chanté Jingle Bells en chœur dans la cour, accompagnés à la guitare par Laurent Richard directeur de l'école de musique.

Le repas de Noël a été offert par la commune aux élèves qui étaient quasiment tous présents. Ce fût un réel moment festif et convivial ! Merci à l'ensemble des intervenants.

Enfin, un des moments forts de la journée a été la visite surprise du père Noël ! Malgré le mauvais temps (une pluie battante), il est arrivé à la crèche puis à l'école, chargé de cadeaux et de friandises destinés à chaque enfant. Il a pu réaliser leur distribution en rencontrant les enfants dans chaque classe, cela s'est accompagné d'une vive animation et de belles émotions ! Cette année, le choix du cadeau s'est porté sur le livre.

Hélène Bouchot

Aux Terres d'Alice

Le Maire, accompagné de conseiller(e)s municipaux, a partagé un sympathique apéritif avec les résidents et le personnel.



Visite du père Noël à l'école



Visite du père Noël à la crèche



En vertu de l'article L2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, les bulletins municipaux des communes de plus de 1000 habitants doivent proposer un espace de communication aux groupes d'opposition.

Espace d'expression des élus «Saint-Dionisy au Cœur»

Un nouvel appel d'offre va être lancé pour la restauration scolaire, il nous semble décisif que le nouveau prestataire s'engage dans une démarche de produits locaux et de circuits courts. Le cahier des charges de la commune devra aller dans ce sens si nous voulons offrir à nos enfants des repas de qualité dans l'assiette.

Le projet agricole pourrait être partie prenante de ce défi de donner aux enfants des aliments de qualité. Pourquoi pas pour commencer des fruits de saison ?

L'ouverture de la Halte Paysanne approche, et nous souhaitons beaucoup de réussite à ce projet et aux agriculteurs nouvellement installés.

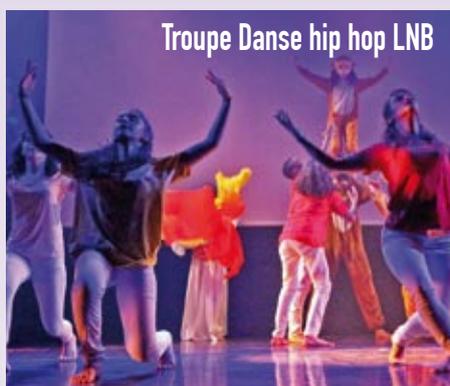
Que ce nouvel équipement soit un succès pour les producteurs, et une alternative pour les ménages à la grande distribution.

Éline LIRON & Damien JURADO, SAINT-DIONISY au Cœur.

Notre première saison culturelle

→ Le programme du trimestre

Le Monde Enchanté



Ce spectacle de danse est ouvert à tout public et s'oriente autour d'une thématique particulière :

– le monde féerique de Disney

Les chorégraphes et danseurs useront de leur talent afin de vous emporter dans leur univers et vous faire vivre un moment unique plein d'émotions, de performances acrobatiques et de danse de haut niveau. Un spectacle pour les petits et les grands

À tous les amoureux du monde magique de Disney, ce spectacle est fait pour vous

Samedi 17 avril à 20 h 30

Au foyer communal. Tout public

Théâtre de Marionnettes



**La Compagnie de l'échelle
St Hilaire de Brethmas**

Une libre adaptation du livre «tu sais siffler, Johanna» de l'auteur suédois Ulf Stark.

C'est l'histoire de 2 fillettes, dont l'une a une grand-mère et l'autre n'en a pas, mais aimerait bien en avoir une...

Mais où trouver une grand-mère ? Une grand-mère pleine de rire, de larmes et de bêtises, de cerises, de tendresse et de tristesse.

Oui, aussi de la tristesse, car à la fin de l'histoire la grand-mère s'envole avec les ailes d'un ange. Mais le vent se lève et la vie continue...

Samedi 29 mai à 19 h au foyer

Compagnie 2 dames au volant



**Cirque aérien en plein air
entre biceps et paillettes**

Dans cette création, les Deux Dames jouent de leurs personnalités, leurs différences. Chaque jeu se prête à une nouvelle situation, tantôt comique, tantôt grinçante, tantôt touchante. Mais ces filles là ne jouent pas comme les autres. Quand certaines font mumuse avec leurs chatons, elles portent de gros tubes de métal. Elles se suspendent à 7 mètres de haut. Mais en fin de compte, ne sont-elles pas tout à la fois ? Des brutes au cœur tendre, des râleuses sensibles, des sentimentales en mal de frisson...»

Dimanche 13 juin à 17 h sur le

parking du foyer; Gratuit. Tout public

Cinéma en plein air



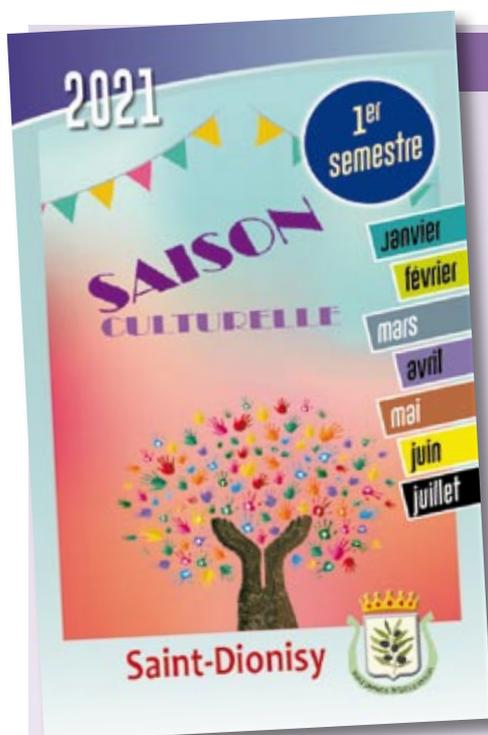
Venez passer une belle soirée d'été en plein air en famille, avec des amis.

Amenez votre fauteuil, votre transat...

Sur le parking du foyer ou au stade municipal. **Démarrage du film à 22h**

(le titre du film projeté et le lieu vous seront communiqués par affiche et par internet).

Samedi 3 juillet à 21 h 30, Gratuit



En raison de la poursuite des restrictions sanitaires imposées par le gouvernement, nous n'avons pas pu vous proposer les spectacles prévus au début de la saison culturelle 2021.

Malgré cela et partout en France, l'ensemble des collectivités, théâtres municipaux et privés, associations culturelles ont poursuivi leur soutien aux artistes en continuant de programmer des spectacles et concerts pour les mois à venir.

Les représentations qui n'ont pu se tenir auront bien lieu dès que les autorités nationales nous donneront le feu vert.

Le monde de la culture est en souffrance : nous nous devons de les soutenir en venant les applaudir et les remercier des moments de partage et de bonheur qu'ils nous proposeront.

PS : des plaquettes de la programmation sont disponibles en mairie, à la médiathèque, dans les commerces environnants et informations régulières sur Facebook, panneau Pocket

Josée Fauquet

Adjointe au Maire chargée de la culture

→ Renseignements pratiques

• TARIFS

- Moins de 12 ans : 3 €
- 12 à 18 ans : 4 €
- Adultes : 6 €

• **RÉSERVATION** au 04 66 81 41 96

• **LIEU :** Foyer socio-culturel

L'ensemble de la saison est disponible sur le site de la mairie. Les spectacles seront annoncés sur PanneauPocket et Facebook. Un livret sera également à votre disposition dans tous les lieux publics et chez les commerçants.